

Forme juridique  société  particulier  autre : \_\_\_\_\_

SIRET : \_\_\_\_\_

Enseigne ou raison sociale : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du responsable : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Tel. : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation (si différente) : \_\_\_\_\_

## LES FORMULES DE PARTENARIATS ET TARIFS 2025

	Formule privilège	Formule Essentielle web
Encart par activité dans le « Carnet des bonnes adresses » (nouveau magazine)	✓	
Mise à disposition de votre documentation en libre-service dans nos bureaux d'accueil de Barr et Dambach-la-Ville (uniquement pour les sites à visiter et prestataires d'activités)	✓	
Commercialisation de vos offres en ligne via l'outil Regiondo (sur inscription)	✓	
Commercialisation de vos prestations par le service groupes (sur inscription)	✓	
Mise à disposition gratuite de brochures et dépliants de l'Office de Tourisme et de la Culture	✓	
Mise à disposition de photos issues de la photothèque de l'Office de Tourisme et de la Culture	✓	
Invitation aux rendez-vous privilèges de l'Office de Tourisme : conférences, eductours, visites guidées...	✓	
Participation aux actions de promotion de l'Office de Tourisme	✓	
Mise à disposition gracieuse d'un kit salon Pays de Barr comprenant : 2 kakémonos de la destination et/ou 1 mur hop-hup et des brochures (sur demande et selon disponibilité)	✓	
Partage et analyse des chiffres clés du territoire	✓	
Mise en ligne de votre offre sur internet jusqu'à 16 photos	✓	✓
Accès à la base de données régionale LEI pour la mise à jour de votre offre et assistance technique	✓	✓
Partage de vos stories Facebook / Instagram (sous réserve de continuité avec la ligne éditoriale de l'OTC)	✓	✓
Réception des newsletters pro	✓	✓
Intégration de l'agenda des manifestations recensées par l'Office de Tourisme sur votre site internet (marque blanche, sous réserve des possibilités techniques) ou mise à disposition d'un lien permanent vers un PDF actualisé en temps réel	✓	✓
Accès au groupe Facebook privé réservé aux partenaires de l'Office de Tourisme et de la Culture	✓	✓
Recensement de vos offres d'emploi	✓	✓
Accompagnement pour le classement et la labellisation de votre activité	✓	✓
Recensement de vos animations touristiques	✓	✓
Invitation à la rencontre annuelle de l'OTC	✓	✓
<i>*activité : maison d'hôtes, hôtel, meublé, restaurant, viticulteur, commerce, site culturel, loisir... Exemple : hôtel-restaurant = 2 activités</i>	<b>160 € TTC</b> pour la 1ère activité*  <b>40 € TTC</b> par activité* suivante	<b>120 € TTC</b> par activité

## VOTRE FORMULE D'ADHESION

Formule privilège (160 € / activité puis 40 € / activité supp.)

Nombre d'activités : \_\_\_\_\_ x 160 € = \_\_\_\_\_ € TTC

\_\_\_\_\_ x 40 € = \_\_\_\_\_ € TTC

Formule essentielle (120 € / activité)

Nombre d'activités : \_\_\_\_\_ x 120 € = \_\_\_\_\_ € TTC

Montant total de l'adhésion : \_\_\_\_\_ € TTC

*TVA non applicable, article 293 B du CGI*

**Attention : aucun règlement ne doit accompagner votre bulletin d'adhésion.**

## LES SERVICES SUPPLEMENTAIRES A LA CARTE (accessibles uniquement aux souscripteurs de la formule privilège)

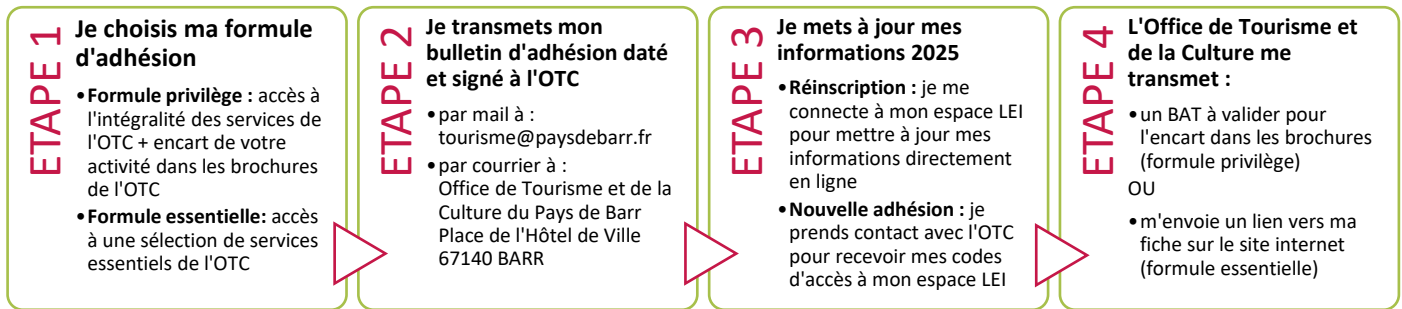
- Atelier numérique, selon formule de partenariat :
- partenaire formule privilège : 20 € TTC    partenaire formule essentielle web : 30 € TTC    partenaire sans formule : 50 € TTC
- Portrait de votre activité dans le magazine « Carnet des bonnes adresses », rédigé par l'OTC (1/6 de page) – 60 € TTC
- Encart publicitaire dans le magazine destination :
- quart de page : 100 € TTC    demi-page : 200 € TTC    pleine page : 400 € TTC
- Location d'un espace vitré au bureau de Barr pour mettre en avant votre activité – 60 € TTC / mois
- Coaching personnalisé – 15 € TTC / heure ou forfait de 100 € TTC / 7 heures
- 10 sacs (tote-bag) « Pays de Barr » – 40 € TTC

## VOTRE ADHESION EN 4 ETAPES

**Attention : aucun règlement ne doit accompagner votre bulletin d'adhésion.**

Une facture correspondant au montant de votre souscription vous parviendra par mail au cours de 2ème trimestre 2025.

Si vous souhaitez recevoir votre facture au format papier, merci de nous l'indiquer.



## UN PARTENARIAT, DES ENGAGEMENTS

Notre Office de Tourisme et de la Culture du Pays de Barr s'engage à :

- vous tenir informés régulièrement des actualités du tourisme du territoire
- vous mettre en relation – si vous le souhaitez – avec les organismes de classement ou de labellisation tels que Clévacances, Gîte de France, Tourisme et Handicap...
- vous aider à améliorer la qualité de votre accueil
- vous accompagner en mettant à votre disposition un espace pro sur notre site internet et un groupe Facebook à votre service
- demander des visites de contrôle auprès des instances habilitées en cas de manquements graves constatés et pouvant nuire à l'image de la destination Pays de Barr

En tant que partenaire de l'Office de Tourisme et de la Culture du Pays de Barr, vous vous engagez à :

- agir en ambassadeur de la destination Pays de Barr auprès de vos clients et partenaires
- informer l'OTC de toutes modifications et/ou nouveautés liées à votre activité ou mettre à jour vos informations directement sur le LEI lorsque vous y avez accès
- travailler avec nos services avec pour objectifs communs la satisfaction de la clientèle et le développement touristique de la destination Pays de Barr
- consulter et diffuser les outils mis à votre disposition par l'OTC (site web, brochures) pour communiquer à votre clientèle une image touristique fiable
- adhérer à notre politique qualité (traitement et suivi des avis/réclamations) et répondre courtoisement à toute réclamation qu'elle soit justifiée ou non, dans les meilleurs délais
- participer à nos enquêtes de satisfaction ou bilans
- accueillir tout personnel de l'OTC souhaitant visiter votre établissement et/ou connaître votre activité
- vous informer de l'état des stocks de votre documentation distribuée dans notre espace accueil
- respecter les contrats/conventions de commercialisation (si concerné), et appliquer les conditions générales de vente

Tout dossier d'adhésion incomplet ne sera pas traité par nos services.

**Passé le 20/12/2024, votre présence dans les brochures de l'Office de Tourisme et de la Culture du Pays de Barr ne peut être garantie.**

L'Office de Tourisme et de la Culture du Pays de Barr se réserve le droit de refuser, de mettre un terme ou de suspendre une adhésion si cette dernière ne correspond pas aux critères éthiques, aux intérêts touristiques de la destination ou en cas de manquement relatif à notre politique qualité (risques constatés ou réclamations graves et remarques récurrentes en termes d'hygiène, de sécurité, de qualité d'accueil).

Nous vous informons que toutes les données transmises sur ce dossier d'adhésion (formulaire papier ou en ligne) sont partagées au niveau local, départemental et régional. Ces données sont diffusées dans les documentations et sites web des organismes tels que :

**[www.paysdebarr.fr/visiter](http://www.paysdebarr.fr/visiter), [www.visit.alsace](http://www.visit.alsace), [www.routedesvins.alsace](http://www.routedesvins.alsace) et d'autres supports de promotion de la destination.**

Votre signature est obligatoire car elle donne aux organismes cités un droit d'usage des informations communiquées. L'Office de Tourisme et de la Culture du Pays de Barr se réserve le droit de modifier les descriptifs sur la base de données LEI afin de respecter la ligne éditoriale du site web et des supports s'y attachant. Votre déclaration engage votre responsabilité en cas d'erreurs.

En cochant cette case, je déclare adhérer à l'Office de Tourisme et de la Culture du Pays de Barr pour l'année 2025 et respecter les engagements détaillés ci-dessus.

Date :

Signature :